

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Leclanché SA lève 6,9 millions de francs pour financer sa croissance**

- **Leclanché SA clôt un placement privé et émet un emprunt convertible obligatoire auprès d'actionnaires existants et nouveaux**
- **Un second placement privé sera potentiellement conclu durant le premier trimestre 2016.**

**Yverdon-les-Bains, Suisse, 16 décembre 2015** – Leclanché SA annonce que son Conseil d'Administration a décidé de procéder à une nouvelle augmentation de capital pour mettre en œuvre ses plans de croissance. L'augmentation de capital aura lieu en deux étapes.

Première étape, l'augmentation de capital est réalisée par l'émission de 1.894.445 nouvelles actions nominatives dans le cadre de capital autorisé sous la forme d'un placement privé auprès d'actionnaires existants et nouveaux. Le prix d'achat s'élève à CHF 2,40, 1,7% au-dessus du cours de clôture au 15 décembre 2015. Après émissions, les nouvelles actions seront immédiatement négociables.

Le premier jour de cotation et d'émissions des 1.894.445 nouvelles actions nominatives est prévu pour le 23 décembre 2015. Les nouvelles actions nominatives auront égalité de rang avec les actions nominatives existantes. Après la réalisation de l'augmentation de capital, le nombre total d'actions nominatives entièrement libérées d'une valeur nominale de CHF 1,50 s'élèvera à 37.902.974.

Par ailleurs, les investisseurs ont souscrit un emprunt à conversion obligatoire d'un montant de 2,4 millions de francs arrivant à échéance le 15 décembre 2016. Les titres non cotés assortis d'un taux d'intérêt nominal annuel de 1% sont obligatoirement convertibles en actions nouvelles de la société au prix de conversion de 2,40 CHF par nouvelle action nominative. Les nouvelles actions de Leclanché proviennent du capital conditionnel existant.

La seconde étape, prévue au cours du premier trimestre 2016, verra Leclanché préparer une nouvelle augmentation de capital réalisée auprès d'actionnaires existants et nouveaux, par l'émission d'actions nominatives dans le cadre de capital autorisé.

Leclanché allouera le produit net de cette levée de fonds au financement de sa croissance, notamment pour la production, l'installation et la mise en service de la phase I d'un projet de services auxiliaires au réseau, présenté lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 6 octobre 2015. Une partie des fonds seront également utilisés pour payer le solde lié à la finalisation de la transaction de fusions/acquisition réalisée avec ads-tec GmbH et annoncée le 13 août 2015.

Dans la première étape de ce placement privé, Leclanché a obtenu un appui solide de la majorité de ses plus grands actionnaires ainsi que du fonds de private equity, ACE & Company. Fondée en 2005, la société genevoise de private equity ACE & Company est un groupe spécialisé dans le capital-investissement avec des bureaux en Asie, Afrique, Europe et Etats-Unis. Le groupe d'investissement est actif à tous les stades du développement d'une entreprise, que ce soit pour les start-up, le rachat d'entreprise, les sociétés en croissance ou les situations particulières.

«ACE est fière de soutenir Leclanché dans ses efforts de devenir leader du marché des solutions de stockage énergétique. Le marché du stockage est immense, en plein essor et encore sous-évalué par la plupart des analystes et des investisseurs. Leclanché, véritable icône suisse, dispose aujourd'hui de la plus grande manufacture de cellules de batteries lithium-ion en Europe et dispose de technologies uniques validées à travers le temps. Elle bénéficie de plus d'un siècle d'expérience et d'innovation dans les batteries. Les technologies lithium-ion de Leclanché sont plus efficaces, ont des durées de cycle plus long et offrent davantage de capacité de puissance que les autres technologies déployées pour les solutions de stockage stationnaire à large échelle. De plus, la nouvelle équipe de gestion a démontré sa capacité à capitaliser sur les atouts uniques de Leclanché en remportant des projets phares et en obtenant de nouveaux financements. Nous sommes confiants que les équipes de recherche, techniques et d'ingénieurs de Leclanché sont les meilleures pour servir la demande croissante des clients pour des solutions de stockage totalement intégrées et de batteries spécifiques. Nous nous réjouissons de participer activement au développement de Leclanché!», a commenté Adam Said, CEO et fondateur de ACE & Company.

«Je tiens à remercier tous nos actionnaires pour leur engagement continu auprès de Leclanché, et tout particulièrement Recharge, Bruellan et Logistable pour leur soutien et leur investissement. Je suis heureux d'accueillir ACE & Company, une société de private equity reconnue internationalement, en tant que nouveau partenaire de Leclanché. Nous nous réjouissons de ce nouvel appui qui nous permettra de accélérer nos plans de croissance. La levée de fonds permet à Leclanché de disposer de liquidités suffisantes pour financer la plupart de ses investissements de croissance», a précisé Anil Srivastava, CEO de Leclanché SA.

En outre, Leclanché SA a été informée du fait que 50% de son capital et de ses réserves légales ne sont plus couverts par des fonds propres. Cette évolution est due à une augmentation du capital social et des réserves légales à la suite des conversions de l'emprunt convertible accordé à la Société par Recharge A/S et de la perte opérationnelle engagés par la société au cours du premier semestre de 2015. En conséquence, le conseil d'administration a décidé de compléter le processus de placement privé mentionné ci-dessus, en lieu et place de l'émission des droits de souscription telle que votée à l'Assemblée générale extraordinaire du 6 octobre 2015. De ce fait, la Société va convoquer une Assemblée générale extraordinaire pour satisfaire à ses obligations légales (art. 725 Sec. 1 CO). Lors cette Assemblée générale extraordinaire, la société proposera de compenser les pertes de Leclanché SA accumulées au fil des ans par les réserves des apports de capital. En outre, la société proposera également une reconstitution du capital autorisé de la société et du capital conditionnel pour soutenir sa croissance. L'invitation à cette Assemblée générale extraordinaire ainsi que son ordre du jour complet seront publiés dans les délais habituels.

## Contact media

Voxia communication

**Claude-Olivier Rochat**, phone: +41 79 203 52 19 - [co.rochat@voxia.ch](mailto:co.rochat@voxia.ch)

**Rohan Sant**, phone: +41 79 120 00 28 - [rohan.sant@voxia.ch](mailto:rohan.sant@voxia.ch)

## A propos de Leclanché

Société fondée en 1909, Leclanché SA est un partenaire fiable des technologies de stockage d'énergie sur batteries. Fort d'une tradition remontant à Georges Leclanché, l'inventeur de la pile sèche, Leclanché a développé un important portefeuille de systèmes de stockage d'énergie, allant des batteries spécialisées, conçues sur mesure, jusqu'aux solutions lithium-ion leaders de la branche. L'intégration d'un spin-off de la Fraunhofer-Gesellschaft (Allemagne), en 2006, a permis à Leclanché de passer du statut de fabricant de batteries traditionnelles à celui de leader européen du développement et la production de cellules lithium-ion. Les solutions de stockage de Leclanché sont optimisées pour de multiples applications, notamment l'intégration des énergies renouvelables, la réduction de la consommation de diesel, les services auxiliaires connectés au réseau d'électricité, l'écrêtage des pics de consommation pour les industries lourdes, mais aussi les transports à forte capacité (routier, ferroviaire et maritime). Les produits Leclanché se caractérisent par leur stabilité de cycle très élevée (cellules avec anode en titanate) ainsi que leur grande longévité. Grâce à sa technologie brevetée de séparateur, élément essentiel des cellules lithium-ion, Leclanché est en mesure de produire en masse des cellules présentant d'excellentes caractéristiques de sécurité, grâce à un site de production entièrement automatisé de cellules lithium-ion de grand format, dont la capacité de production annuelle peut atteindre un million de cellules. Leclanché propose aussi plusieurs systèmes de stockage spécialisés, notamment des systèmes sur mesure pour applications militaires ou médicales. La société assure enfin la distribution de batteries primaires et secondaires, ainsi que des accessoires d'autres fabricants. La société Leclanché est cotée à la SIX Swiss Exchange (LECN). SIX Swiss Exchange: ticker symbol LECN | ISIN CH 011 030 311 9

[www.leclanche.com](http://www.leclanche.com)

## Réserves

Ce communiqué de presse contient certaines expressions prospectives relatives à l'activité de Leclanché, identifiables par des termes tels que: «stratégique», «proposé», «introduire», «sera», «planifié», «attendu», «engagement», «atted», «défini», «préparation», «plans», «estime», «vise», «devrait», «potentiel», «attendu» «estimé», «proposition», ou expressions similaires, ou par des assertions, exprimées ou implicites, concernant les prévisions en matière de capacité de production de Leclanché, les applications potentielles aux produits existants, ou relatives à un chiffre d'affaires futur potentiel issu de ce type de produits, ou à de potentielles ventes ou bénéfices futurs de Leclanché ou d'une de ses business units. Ces affirmations ne sauraient être considérées comme absolument fiables. Elles reflètent en effet la vision actuelle de Leclanché sur l'avenir, et met en jeu des risques connus et inconnus, ainsi que d'autres facteurs, qui peuvent entraîner des résultats réels effectivement différents des résultats, performances ou réalisations futurs, exprimés ou sous-entendus par ces affirmations. Il n'y a aucune garantie que les produits Leclanché procureront un quelconque niveau de chiffre d'affaires. Pas plus qu'il n'y a de garantie que Leclanché ou l'une de ses business units ne parviennent à un résultat financier donné.